MASTER - "HISTOIRE DE L'ART"

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Participation à des travaux de recherche, de recueil et d'analyse de données dans le domaine de l'Histoire de l'art et du patrimoine
- Inventaire du patrimoine
- Rédaction de documentations adaptées à la médiation et à l'organisation des expositions
- Réalisation de diagnostics, d'investigations, d'observations et de collecte d'informations
- Élaboration et mise en œuvre d'un projet événementiel,
- Contribution à l'organisation et à la mise en œuvre des politiques patrimoniales au niveau local et institutionnel.
- Gestion des projets de protection, réhabilitation, et/ou valorisation d'un patrimoine culturel dans les musées, dans l'espace public ou dans les collectivités territoriales.
- Application des techniques de la régie et de la conservation des œuvres
- Contribution à la constitution et la mobilisation d'un réseau afin de dynamiser un territoire.
- Encadrement de missions, de promotion et de développement touristique.
- Identification d'objets d'arts, en vue de la réalisation de transactions, selon la réglementation du commerce de l'art :
- Information et conseil des clients sur des questions juridiques et d'authentification.
- Activité de critique d'architecture dans les médias et pour la recherche

2. Référentiel de compétences

- Définir, conduire et réaliser un projet d'exposition
- Gérer administrativement et financièrement un projet d'exposition
- Assurer la médiation et l'accueil du public
- Rédiger et éditer des ouvrages sur l'exposition
- Réaliser un inventaire du patrimoine
- Analyser et diagnostiquer le patrimoine bâti ancien, moderne et contemporain
- Elaborer et mettre en œuvre un projet de conservation
- Elaborer et mettre en œuvre un projet de restauration / entretien / réhabilitation du patrimoine bâti (protégé / non protégé)
- Elaborer et mettre en œuvre un projet de valorisation du patrimoine
- Produire une documentation et une médiation sur l'architecture,
- Conceptualiser un sujet de réflexion dans le domaine de l'art
- Expertiser des œuvres
- Mettre en place la documentation des œuvres des collections permanentes, des fonds en vue de l'inventaire (en rapport avec la régie), en vue d'études liées à la recherche pour des publications.
- Définir les circonstances (intellectuelles, esthétiques, idéologiques, politiques, sociales et matérielles) et saisir les enjeux de la création des objets, œuvres d'art ou productions bâties et urbaines.
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines

MASTER - "HISTOIRE DE L'ART"

- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.